LOTISSEMENT OUED EL-OUAHCH À SKIKDA

Un quartier enclavé dans un milieu urbain

Le lotissement Oued-El-Ouahch est dans un piteux état. Une situation qui perdure depuis 1980, date de lancement du chantier de construction des villas sur un site non viabilisé.

Actuellement, près de 80% des 360 lots sont occupés. Depuis 2005, l'association du lotissement a adressé plusieurs correspondances aux instances compétentes afin d'y remédier. En vain. Hormis le branchement au réseau du gaz naturel, aucune action n'a été lancée au profit des habitations. L'impraticabilité de la voie est l'un des plus épineux problèmes auxquels sont confrontés automobilistes et piétons. En hiver, ce sont les tonnes de gadoue qui bloquent la circulation. En été, c'est la poussière qui empeste l'atmosphère, une atteinte à l'environnement et à la santé des citoyens. Les embouteillages monstres sont légion sur l'unique tronçon dégradé qui permet d'accéder au lotissement. Son étroitesse et sa nature bourbeuse sont les causes les plus apparentes. D'ailleurs, hormis les Renault 4 ,véhicules de prédilection des chauffeurs de taxis clandestins, les autres véhicules trouvent moult difficultés pour faire le trajet. Les automobilistes en savent quelque chose.

Ce problème a été accentué par le lancement de 888 LSP intervenant dans le cadre du programme présidentiel, et dont les travaux ont été également, selon l'association, un facteur à l'engorgement de tous les avaloirs. Il a généré un déversement à ciel ouvert des eaux usées contribuant encore plus à la dégradation des différents accès aux demeures, «tous les avaloirs n'ont pas été curés depuis leur installation, et sont obstrués de toutes sortes de détritus. Un manque flagrant de caniveaux de drainage des eaux pluviales est à signaler aussi», nous dira le président de l'association.

Lors des intempéries, le ruissellement des eaux le long de la pente provoque à son tour un branle-bas de combat. Tout autant que le lotissement est un confluent des oueds de M'sioune et Sidi-Ahmed.

Il reçoit également le ruissellement des eaux pluviales de tout le versant de Bouyala. Par ailleurs, la réalisation d'une boucle au sein du lotissement s'avère nécessaire pour une meilleure fluidité de la circulation. «En cas d'urgence, l'ambulance ne trouve aucune issue pour atteindre les habitations se trouvant sur les cimes du lotissement», nous dira notre interlocuteur. «Dans un souci d'austérité budgétaire, cette option est économique aux fins de remédier à la situation prévalent en matière de transport». Solution alternative en attendant le projet de la route bibliothèque de Bouyala-lotissement. Selon l'association, l'étude a été finalisée par la BET Seta de Annaba, il ne reste que le lancement des travaux de réalisation. En revanche, il est prévu la construction d'une mosquée, financée par les cotisations des habitants, la réalisation d'un commissariat de proximité et 500 LSP de l'agence foncière de wilaya. Dans une note d'information adressée par l'association à l'ensemble des résidants du lotissement, il est fait référence aux promesses du maire quant au règlement de l'état déplorable de la route principale, du projet de la route bibliothèque-lotissement, du projet des escaliers, la prise en considération des réserves émises par l'association quant au projet d'assainissement pluvial. C'était lors de la réunion au début de l'année écoulée. L'attente dure toujours.

Zaïd Zoheïr

Un nouveau directeur des impôts

Un nouveau directeur des impôts de la wilaya de Skikda a été installé récemment. Il s'agit de Boustaila Noureddine, licencié en sciences financières et commerciales, option finance et comptabilité, de l'Institut des sciences commerciales d'Alge, et détenteur d'un 3e cycle professionnel de l'IEDF (Ben Aknoun).

Boustaila Noureddine a occupé le même poste dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj pendant six ans, de 2003 à 2009. Une expérience qu'il compte mettre au profit de la wilaya de Skikda.

Z. Z.

TIZI-OUZOU

Les contrats de performance, un moyen de stimuler la production agricole

Les contrats de performance liant désormais le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et ses directions de wilaya, qui s'engagent sur des objectifs annuels et quinquennaux à atteindre dans chaque filière agricole, sont une nouvelle démarche du département ministériel.

Elle vise à fouetter le secteur par l'introduction de l'émulation et la concurrence entre tous les concernés par la production agricole, à savoir les parties contractantes, les filières et les exploitations. Il s'agit, en partant d'une analyse scientifique détaillée de tous les facteurs en présence, d'obtenir une croissance agricole nationale de 8,33%, taux défini après négociations portant sur la contribution de chaque direction agricole et conservation forestière et chaque filière. Muni de son microportable, Rachid Benaïssa a dévoilé la place qu'occupe actuellement chaque wilaya et chaque filière agricole dans la production nationale ; il a du même coup mis le doigt sur les efforts que chacun doit accomplir sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire. Illustrant son propos, le ministre signale que 27 wilayas produisent 80% de la production nationale agricole, les 21 autres ne participent qu'à 20%.

Détaillant ses constats, le représentant du gouvernement signale que la tomate industrielle, le maraîchage, l'olive, le lait, les agrumes… sont produits dans les proportions de 80% respectivement par 4 - 22 -10 -16 et 7 wilayas mettant ainsi l'accent sur les potentialités de production en sommeil qu'il faut impérativement réveiller pour mettre le pays à l'abri des spéculations cycliques sur les produits alimentaires, à l'abri des pressions visant les pays déficitaires trop dépendant des importations compromettant par là leur souveraineté nationale.La flambée des prix des produits alimentaires qui a sévi l'an dernier sur le marché mondial semble avoir provoqué un déclic au niveau du gouvernement qui décide de mobiliser tous les moyens disponibles pour parer, à l'avenir, aux mauvaises surprises au cas où on manquerait d'argent pour combler nos déficits alimentaires.

PHOTO : DR

Se rendant compte de la fragilité de l'économie nationale basée sur les revenus pétroliers qui, fort heureusement, nous ont épargnés, cette fois-ci, de graves difficultés d'approvisionnement, les autorités nationales semblent disposées à payer les céréales et le lait, entre autres produits agricoles, au-dessus des cours du marché international pour encourager les producteurs, selon les déclarations de Rachid Benaïssa. Les crédits, l'irrigation et les engrais cités par certains intervenants parmi les obstacles devant les efforts visant la croissance de la production agricole sont également pris en charge dans la vision du renouveau de l'économie agricole et du développement rural selon les explications du ministre qui a précisé les conditions d'effacement de certaines dettes et la façon de voir le crédit sans intérêt mais remboursable au terme de la campagne agricole.

Tous les intrants agricoles sont intégrés dans la conception du renouveau agricole et rural, rassure le ministre qui n'a laissé aucun aspect dans l'ombre au cours des débats qui ont suivi son allocution prononcée à la suite de la signature des contrats de performance par les wilayas de Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Boumerdès, M'sila et Tizi-Ouzou.

B. T.

LE WALI DE BOUMERDÈS AUX RESPONSABlES LOCAUX ET RÉGIONAUX :

«Vous êtes tenus de recevoir les citoyens»

Tous les directeurs exécutifs, les chefs de daïra, les P/APC et les subdivisionnaires de la wilaya de Boumerdès sont destinataires de la directive n°32 signée par le wali, M. Merad Brahim.

Cette missive, datée du 18 janvier, instruit ces responsables au sujet de la réception des citoyens et de la prise en charge de leurs doléances.

Les responsables sont en effet sommés de recevoir les citoyens et de prendre en charge, dans des délais raisonnables, les problèmes des administrés requérants. «Vous êtes tenus de recevoir les citoyens. À défaut de votre présence, vous devez déléguer des cadres qualifiés», écrit le wali. Plus loin, le chef de l'exécutif fait cas d'absence de réponses aux sollicitations des citoyens. «Ces derniers sont contraints d'écrire aux autorités supérieures ou d'introduire des actions en justice pour recouvrer leurs droits», déplore M. Merad qui met à l'index la léthargie des services administratifs.

Le wali attire l'attention des concernés sur des demandes restées sans réponse et qui deviennent, par conséquent, tacitement des approbations.

On peut citer dans ce cas d'espèce les demandes de permis de construire.

Le chef de l'exécutif exige en outre de la part des responsables des réponses claires et argumentées aux requérants lorsqu'ils introduisent des réclamations non fondées.

Il n'omet pas de leur rappeler qu'ils (les responsables) sont tenus de fixer un délai pour l'étude et la réponse, positive ou négative, à la requête du citoyen.

Par ailleurs, une source proche du cabinet du wali indique que cette instruction est venue après l'amer constat fait sur des dysfonctionnements graves et l'anarchie qui règne actuellement à tous les échelons des services administratifs.

«Ce n'est qu'un début. Cette directive a, pour l'heure, un caractère simplement sensibilisateur en direction des responsables.

D'autres suivront.» Y aurait-il des sanctions ? «Sûrement, si des blocages sont constatés», dira notre source qui exclut catégoriquement l'aspect conjoncturel à cette démarche. Le proche avenir nous renseignera sur les résultats de cette action. L'amélioration attendue des relations citoyens-administration en sera éventuellement l'indicateur.

Abachi L.